Assemblée générale extraordinaire suivie de l'assemblée générale ordinaire Association du Grain à moudre le 22 mai 2021.

<u>Présents</u>: Françoise Bergère, Claire Mignot, Vincent Bescot, Adèle Trueblood, Yan Lagouge, André Regler, Anne Variot, Thomas Trueblood, Julie Sergi

Représentés par un pouvoir confié à une personne présente : Laura Aubry, Nicolas Boissier, Alix Vigignier, Océane Peisey

Excusée : Marie-Jo Madrecki

8 membres actifs sont présents et 4 sont représentés, soit au total plus des 2/3 des 14 membres actifs: les assemblées peuvent donc délibérer et voter en accord avec les statuts.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

1) Modification des articles 10 à 13 des statuts

Le travail sur les statuts a été effectué par une commission issue du conseil d'administration, puis validé par les administrateurs. La proposition est de passer d'une gouvernance en conseil d'administration à une gouvernance collégiale.

Echanges:

La gestion par consentement est encore assez "floue", il serait utile de mettre en place un outil avec une procédure. Si une décision peine à être prise, la problématique sera présentée en assemblée générale avec décision par majorité +1.

Le collège sera renouvelé tous les ans lors de l'AG par élection des membres, contrairement à avant (tous les trois ans).

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

2) Rapport moral

Le début de l'année 2020 était très bon et très actif puis la Covid a freiné la dynamique avec plusieurs annulations d'animations. Cependant des activités ont tout de même été menées et l'association est restée active.

Nous notons qu'il y a beaucoup d'idées quant à l'animation du lieu mais déplorons le manque de bénévoles.

Le sinistre de 2018 ainsi que la recherche vaine d'artisans (réhabilitation de la grange) a freiné l'énergie globale du lieu.

Achat de matériel : Cette année l'association a acquis un four à pain, un vidéo projecteur, un écran mural, des jeux de société pour remplacer ceux détruits dans l'incendie.

Le conseil d'administration n'a pu se réunir qu'une seule fois en présentiel à cause des confinements mais le reste du temps le travail a été effectué via un PAD.

3) Rapport d'activités

Voir le diaporama.

<u>La Gazette</u> donne la parole une fois par an aux personnes impliquées sur l'écolieu.

Le projet de réhabilitation de la grange a demandé beaucoup d'énegie.

Travail sur la coopérative d'habitant

Tous les mois, le groupe des "épis libres", futurs habitants sur l'écolieu, se réunissent et travaillent sur le projet. (Diaporama)

Présentation de l'association la Marie Barbue (verger associatif).

Les rapports moraux et d'activités sont validés à l'unanimité.

4) Rapport financier

Voir document présenté par Yan le trésorier.

Nous avons voté la fusion des deux lignes de comptes 101 (fond associatif) et 106 (réserve).

5) Affectation des résultats

Il est proposé d'affecter le résultat de l'exercice au compte 101 associatif

Le rapport financier et l'affectation du résultat sont validés à l'unanimité

6) Montant des cotisations

Nous avons changé l'adhésion à prix fixe pour un montant libre. A partir de 2€ (blé en herbe)

A partir de 20€ (Moisson)

Sera indiqué sur le bulletin à quoi vont servir les cotisations en fonction du montant choisi.

Les cotisations sont validées à l'unanimité

5) Projets 2021

- Circuits vélo avec les fermes ouvertes
- Ateliers pain
- Concert harpe (Patrice)
- Tour de chant populaire
- Spectacle Folazur
- Projection débat dans le cadre du festival alimenterre
- Concert/Restauration sur le thème de la Roumanie
- Géocaching
- Appels à chantiers participatifs pour le préau
- Trocs et dons de plantes
- Yan travaille avec des artistes qui envisagent une tournée à vélo (chansons Brassens)

Nous avons évoqué la possibilité de créer des animations avec d'autres associations locales comme Karoutcho, la Marie Barbue etc...

Construction d'un préau sur l'emplacement de l'ancien bâtiment qui a brûlé.

6) Choix des membres du collège d'administration

Vincent, Yan, Thomas, André, Julie, Françoise

Nicolas, Laura et Océane sous réserve (validés par la suite)

Les 9 candidatures sont validées à l'unanimité.

7) Échanges

Changement de banque (Au Crédit agricole, à Bletterans, contrairement

à la Nef, ils réduisent les frais en soutien aux associations locales).

Questionnements sur l'éventuelle fusion d'Alterconso et du Grain à moudre concernant le bénévolat face à l'aspect commercial. La simplification améliorerait peut-être la transparence de la structure de l'écolieu.

8) Présentation des plans prévus pour le préau

Fin.